Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-212202311-20260130-2026013006-DE

Département des Côtes-d'Armor
Mairie
1 rue de la Mairie
PLOURAC'H
22160
Tél : 02.96.45.02.94

EXTRAITDU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DEPLOURAC'H – n° 06

Séance du : 30 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOURAC'H, dûment convoqué le vingt-six janvier deux mil vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick LARVOR, Maire.

Présents : Yannick LARVOR, Jean-Pierre GUILLERM, Claude CARIO, Huguette LARHANTEC, Corinne LOZAC'H et Alain LE COANT
Absents : Philippe LE GUILCHER donne pouvoir à Yannick LARVOR
Véronique DILASSER, Aurélien FER, Marina URVOAZ

Secrétaire de séance : Jean-Pierre GUILLERM

2026-01 30 06

OBJET : Décision Modificative DM 04 BP 2025

Monsieur le Maire précise qu'à la suite du départ du locataire du studio le 31 juillet dernier, la collectivité lui a rendu sa caution d'un montant de 200 €.
Pour 2025, nous rencontrons donc un dépassement de crédit en investissement au chapitre 16 pour la somme de 200 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, de procéder au jeu d'écritures comme décrit dans le tableau ci-dessous :

Libellé article	Crédits BP	Mouvement	Crédits après mvt
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	200,00 €	200,00 €
2315 INSTALLATIONS, MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUE opération 2024, VOIRIE 2024	15 000,00 €	-200,00 €	14 800,00 €
TOTAUX :	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
et ont signé tous les membres présents.

Pour expédition conforme,
Le Maire

MAIRIE DE PLOURAC'H (Côtes-d'Armor)